



Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Montréal, le 17 octobre 2012

Aux membres de la Corporation

À la demande du président, nous vous convoquons à la 43<sup>e</sup> assemblée générale de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec qui se **tiendra au Palais des congrès de Montréal, Entrée au 310, rue Saint –Antoine Ouest ou 201 rue Viger Ouest à Montréal, Foyer Viger, salle 518 BC au 5<sup>e</sup> étage, jeudi le 1<sup>er</sup> novembre 2012 à compter de 8h.**

**Métro : Place d'Armes – accès direct au Palais des congrès, Hall Viger**

Un petit-déjeuner continental (buffet) sera offert

Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour de l'assemblée annuelle.

To members of the Corporation

On request of the President, we invite you to the 43<sup>rd</sup> Annual General Assembly of the Corporation of Professional Librarians of Quebec which will take place **at Palais des congrès de Montréal, Entry by 301 Saint-Antoine West, or 201 Viger West, Montreal ,Room 518 BC 5<sup>th</sup> floor, Thursday November 1<sup>st</sup> 2012 at 8 AM.**

**Metro: Place d'Armes – direct access for Palais des congrès, Hall Viger**

A continental breakfast (buffet) will be served

You will find enclosed the proposed Agenda for the Annual Assembly.

Régine Horinstein, bibl. prof. / Prof. Lib.  
Directrice générale / Executive Director

Montréal, le 17 octobre 2012

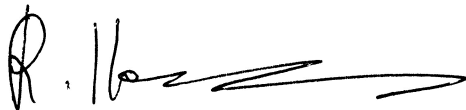
## 43<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2012 À 8 H  
Palais des congrès de Montréal  
310 rue Saint-Antoine Ouest, Montréal  
Salle 518 BC  
5<sup>e</sup> étage

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 42<sup>e</sup> assemblée générale annuelle (*Doc.2012-AG-43-1*)
5. Rapport du président : M. Louis Houle
6. Rapports :
  - 6.1 Secrétaire Mme Mylène Lavoie
  - 6.2 Trésorier M. Mohammed Harti
  - 6.3 Directrice générale Mme Régine Horinstein
7. Rapport du vérificateur et rapport financier annuel 2011-2012
8. Choix du vérificateur
9. Rapport annuel des activités 2011-2012
10. Prévisions budgétaires 2012-2013 (*Doc.2012-AG-43-2*)
11. Rapport du comité d'Élection :

- 11.1 Élection à la présidence
- 11.2 Élection aux sièges d'administrateurs
- 12. Proclamation de l'élection du nouveau Comité exécutif
- 13. Plan d'action 2012-2013
- 14. Résolutions
- 15. Affaires nouvelles
  - 15.1 Congrès 2013
- 16. Levée de la séance



Régine Horinstein, bibl. prof.  
Directrice générale

#### Liste des documents

- 1. Procès verbal de la 42<sup>e</sup> assemblée générale (*Doc.2012-AG-43-1*)
- 2. Prévisions budgétaires 2012-2013 (*Doc.2012-AG-43-2*)

Ci-joint  
Ci-joint

Doc. 2012-AG-43-2

Prévisions. 2012-2013

**REVENUS**

Admission		2 000 \$
Intérêts		2 800 \$
Cotisations		<b>134 000 \$</b>
Formation professionnelle		<b>41 492 \$</b>
Congrès		40 000 \$
Argus	Abonnements	7 500 \$
	Publicité	9 000 \$
Autres revenus	offres d'emplois	7 000 \$

**TOTAL DES REVENUS**

**243 792 \$**

**Dépenses**

Masse salariale	personnel	121 666 \$
Avantages sociaux		22 285 \$
<b>Total masse salariale</b>		<b>143 951 \$</b>

**Frais d'exploitation**

Siège social		<b>23 050 \$</b>
Services professionnels		<b>8 600 \$</b>
Équipements		<b>6 315 \$</b>
Fournitures et approvisionnement		2 200 \$
Frais bancaires		<b>1 600 \$</b>
Transport/Com/Rép		14 360 \$
<b>Total frais exploitation</b>		<b>56 125 \$</b>

**Services aux membres**

Publications	Argus	17 735 \$
	Corpo Clip	2 500 \$
	Publications administratives	380 \$
Formation professionnelle		<b>14 800 \$</b>
Congrès (AG)		900 \$
Promotion et marketing		<b>6 800 \$</b>
Dépenses diverses		600 \$
<b>Total services aux membres</b>		<b>43 715 \$</b>

**TOTAL DES DÉPENSES**

**243 792 \$**

Bénéfice(perte)		0 \$
-----------------	--	------



**Procès-verbal de la 42<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) qui s'est tenue au palais des congrès de Montréal, 201, rue Viger, Montréal, Salle 518 AB, 5<sup>e</sup> étage, jeudi 1er décembre 2011 à compter de 8 h.**

### **1. Ouverture de la réunion**

La présidente de l'assemblée, Monique Beaudoin, ouvre la réunion à 8 h 05. La convocation a été envoyée par courriel le 7 novembre 2011.

### **2. Constatation du quorum**

Madame Danièle Baillargeon constate le quorum.

### **3. Adoption de l'ordre du jour.**

#### **Résolution 2011-AG-42-1**

Il est proposé par Guy Desjardins, appuyé par Michèle Lamoureux, d'adopter l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**

### **4. Adoption du procès-verbal de la 40<sup>e</sup> assemblée générale annuelle (Doc.2011-AG-42-1)**

#### **Résolution 2011-AG-42-2**

Il est proposé par Jean Chabot, appuyé par Sylvain Champagne, d'adopter le procès-verbal de la 41<sup>e</sup> assemblée générale annuelle.

**Adopté à l'unanimité**

### **5. Rapport du président : M. Louis Houle**

Le président, Louis Houle, présente son rapport en soulignant que depuis sa participation au Conseil d'administration de la CBPQ, il est à même de remarquer et d'apprécier l'énergie déployée par ceux et celles qui s'impliquent directement dans les différentes activités de la Corporation. De plus, il reconnaît que tous les milieux ont de plus en plus de points en commun.

Il rappelle les grands projets qui ont occupé les membres du conseil d'administration, du personnel et des différents comités : site web, la coopérative des services et le déménagement de la Corporation, le plan de communication, la formation continue, les changements de la revue Argus, le congrès 2011 et spécialement celui de 2012 dont la CBPQ aura la responsabilité.

Il remercie chaleureusement les employés de la CBPQ : Jean-François Similien à la comptabilité et Julie Salkowski secrétaire et webmestre pour leur dévouement à la CBPQ

Il remercie également les membres du conseil d'administration et du comité exécutif, ainsi que tous les membres de la CBPQ pour leur soutien exceptionnel aux dossiers en cours de développement.

Le rapport du président se trouve aux pages 4 et 5 du Rapport annuel 2010-2011.

Le rapport est reçu par les membres.

### **6. Rapports**

#### **6.1 Secrétaire : M. Richard Demers**

Le rapport du secrétaire se trouve à la page 8 du Rapport annuel 2010-2011.  
Le rapport est reçu par les membres.

#### **6.2 Trésorier : M. Mohammed Harti**

Le trésorier fait une lecture de son rapport. Ce dernier trace un portrait des résultats de l'année financière 2010-2011 et informe les membres de l'assemblée que nous terminons l'année financière avec un surplus net de 16 038 \$ avant les affectations. Le rapport du trésorier se trouve à la page 7 du Rapport annuel 2010-2011.  
Le rapport est reçu par les membres.

#### **6.3 Directrice générale : Mme Régine Horinstein**

Le rapport de la directrice générale se trouve à la page 6 du Rapport annuel 2010-2011.  
Le rapport est reçu par les membres.

### **7. Rapport du vérificateur et rapport financier annuel 2010-2011**

#### **Résolution : 2011-AG-42-3**

Il est proposé par Mohammed Harti une augmentation de 10 \$ de la cotisation annuelle pour tous les membres pour l'année 2012-2013.

Suite à cette proposition un débat s'ensuit avec la salle, plusieurs membres font part de leurs opinions qui portent principalement sur les aspects suivants :

- l'impact de cette augmentation sur le nombre des membres;
- l'impact sur le nombre des membres étudiants;
- ce que l'augmentation offrira de plus aux membres.

On mentionne que sans étude sur l'impact, il est difficile d'évaluer la portée de cette augmentation.

On suggère une sensibilisation auprès des employeurs, surtout des commissions scolaires.

On rassure les membres en précisant qu'il ne s'agit pas d'une augmentation graduelle qu'on appliquera chaque année. Par contre, pour développer d'autres secteurs d'activités des ressources sont nécessaires

La proposition est amendée de la manière suivante : il est proposé par Mohammed Harti d'augmenter la cotisation de 10\$ pour les membres titulaires seulement pour l'année 2012-2013  
Il est appuyé par Daniel Felton,

Il est recommandé que le sujet de cette résolution soit discuté lors d'une réunion du conseil d'administration.

Puisque le vote n'est pas demandé, cette proposition est **adoptée à l'unanimité**.

#### **Résolution : 201-AG-42-4**

Il est proposé par Mohammed Harti, appuyé par Louise Pelletier d'adopter le rapport du Vérificateur et les états financiers annuels de l'exercice financier se terminant au 31 mars 2011.

**Adopté à l'unanimité**

### **8. Choix des vérificateurs**

**Résolution : 2011-AG-42-5**

Il est proposé par Mohammed Harti, appuyé par Martin Dubois, de retenir les services du cabinet de comptables agréés Bourgeois & Marsolais pour la vérification des états financiers de la CBPQ.

**Adoptée à l'unanimité**

**9. Rapport annuel des activités 2010-2011**

La directrice générale, Régine Horinstein, informe les membres que le rapport des activités de la CBPQ se trouve aux pages 14 à 25 du Rapport annuel 2010-2011.

Le rapport est reçu par les membres.

**10. Prévisions budgétaires 2011-2012 (Doc.2011-AG-42-2)**

Mohammed Harti, trésorier, présente le budget pour la prochaine année financière. L'objectif premier est de maintenir la qualité des services offerts à nos membres tout en surveillant de près les dépenses.

**Résolution : 2011-AG-42-6**

Mohammed Harti, appuyé par Janet Wygergangs, propose l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012.

**Adopté à l'unanimité**

**11. Rapport du comité d'Élection : Monique Beaudoin****11.1 Élection à la présidence**

Louis Houle est élu président pour un second mandat.

**11.2 Élection aux sièges d'administrateur.**

Thierry Robert et Maureen Clapperton sont élus au siège d'administrateurs. Les administrateurs suivants poursuivent leur mandat : Johanne Godon, Mohammed Harti, Nicolas Hébert, Émilie Paquin, Lyne Rajotte, Guylaine Beaudry et Mylène Lavoie. Brigitte Lafond, Michel Gamache et Luc Jodoin renouvellent un second mandat.

**12. Proclamation de l'élection du nouveau comité exécutif**

Luc Jodoin : vice-président

Mohammed Harti : trésorier

Mylène Lavoie : secrétaire

Maureen Clapperton: conseiller

**13. Plan d'action 2011-2012**

Le président, Louis Houle, nous présente les dossiers prioritaires pour la prochaine année :

- la réalisation de la coopérative des associations professionnelles ;
- visite des locaux - le déménagement de la CBPQ
- l'organisation du prochain congrès;
- la préparation d'un plan de communications pour la promotion du rôle du bibliothécaire dans la société québécoise;
- La formation continue ;
- Le site web de la Corporation.

Le président demande le soutien de tous les membres du Conseil d'administration et demande des suggestions aux membres de la CBPQ pour la formation continue.



#### **14. Résolutions**

Josée Saint-Marseille présente une motion de félicitations pour les membres du Conseil d'administration.

**Adopté à l'unanimité**

#### **15. Affaires nouvelles**

##### **15.1 Congrès 2012**

La directrice générale, Régine Horinstein, invite tous les membres à s'inscrire au quatrième Congrès des Milieux documentaires du Québec qui aura lieu du 31 octobre au 2 novembre 2012 au Palais des Congrès de Montréal.

Régine Horinstein remercie Guylaine Beaudry pour son engagement et le travail réalisé pour l'organisation du congrès 2011 et sa contribution au CMD depuis trois ans. Elle remercie aussi les employés de la CBPQ.

#### **16. Levée de la séance**

##### **Résolution 2010-AG-41-7**

La levée de la séance est proposée. Le président lève la séance à 9 h 02.

Richard Demers, bibl. prof.  
Secrétaire

Montréal, le 17 octobre 2012

## Les résolutions à l'assemblée générale 2012

Les résolutions seront présentées lors de l'assemblée générale annuelle qui se déroulera à compter de **8 h, jeudi le 1<sup>er</sup> novembre 2012.**

<p>1) <b>Remarque :</b> le délai fixé pour la remise sur place des résolutions est <b>le 30 octobre 16h, pour un envoi par courriel, la résolution doit être envoyée à : <a href="mailto:dg@cbpq.qc.ca">dg@cbpq.qc.ca</a></b> au plus tard le <b>29 octobre 2012</b></p> <p>2) Les résolutions doivent être remises au comptoir d'information du congrès</p> <p>3) Les résolutions seront examinées par le comité des résolutions avant la présentation à l'assemblée générale.</p> <p>4) Certains principes et règles de conduite restent toujours valables. Chaque résolution :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) doit être conforme à la loi constructive, aux règlements ainsi qu'aux buts et objectifs de la CBPQ;</li><li>b) doit être présentée par un membre en règle présent à l'assemblée générale, un comité ou le Conseil d'administration ; elle doit de plus être appuyée par un membre en règle présent à l'assemblée générale, un comité ou le Conseil d'administration;</li><li>c) doit contenir une courte phrase, au début, indiquant son objet;</li><li>d) peut contenir une énumération des motifs qui, dans l'esprit des proposeurs, en justifient la présentation (N.B. ce sont les «attendu que » lesquels ne font pas l'objet de discussion ni d'amendement);</li><li>e) peut contenir le texte lui-même sur lequel l'assemblée générale doit se prononcer.</li></ul> <p>Régine Horinstein, bibl. prof. Directrice générale</p>	<p>4) Voici quelques normes sur le texte de chaque résolution :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) la résolution ne doit porter que sur un seul sujet;</li><li>b) les termes utilisés doivent être facilement compris ou, sinon, doivent être définis succinctement;</li><li>c) les personnes physiques ou morales doivent être identifiées de façon précise et, de façon générale, en employant leur nom officiel;</li><li>d) les jugements négatifs ne doivent pas dépasser les bornes de la décence et de la politesse élémentaire et surtout, ne doivent pas prêter à une accusation de libelle diffamatoire;</li><li>e) la portée de la résolution doit être claire pour ceux qui l'entendent, comme aussi les moyens de la mettre en pratique;</li><li>f) les liens avec les buts et objectifs de la CBPQ doivent être clairs;</li><li>g) si l'approbation d'une résolution a pour conséquence une dépense, la source possible de revenu doit être suggérée ou, tout au moins, doit indiquer si possible le poste budgétaire qui doit être grevé.</li></ul> <p>5) Les principes et règles régissant la présentation, la discussion, l'amendement et le vote de chaque résolution sont les mêmes qui régissent l'étude des propositions dans n'importe quelle assemblée délibérante.</p> <p>Madeleine Beaudoin, bibl. prof. Présidente du comité des résolutions</p>
---	---

**Corporation des bibliothécaires  
Professionnels du Québec  
Résolutions 2012  
Comité des résolutions**

Résolution soumise par : \_\_\_\_\_

Appuyée par : \_\_\_\_\_

Objet de la résolution : \_\_\_\_\_

ATTENDU QUE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ATTENDU QUE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les membres de la CBPQ, réunis en assemblée générale :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature Date : \_\_\_\_\_

N.B. Seuls les membres en règle de la Corporation sont autorisés à soumettre et à appuyer des résolutions.

\* Toute résolution doit être remise au comité des Résolutions (comptoir d'information) à **16h mercredi le 30 octobre 2012**

**Corporation of Professional Librarians of Quebec  
2012  
Resolutions Committee**

Resolution proposed by : \_\_\_\_\_

Seconded by : \_\_\_\_\_

Object of the Resolution : \_\_\_\_\_

WHEREAS : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

WHEREAS : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

The members of the CPLQ at its General Assembly :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N.B. Only members in good standing of the Corporation are authorized to propose or second RESOLUTIONS

\* ALL RESOLUTIONS must be handed to the RESOLUTIONS Committee (Information desk) at 4 PM, on Wednesday, October 30 2012